



Problème compromis de vente

Par **couette**, le **26/07/2012** à **20:02**

Bonjour, j'ai signée le compromis de vente le 3 mai 2012 , là nous sommes le 26 juillet et j'ai toujours pas de nouvelle. dans le compromis il y a une date butoir jusqu'au 31 juillet . le propriétaire n'est pas pressé de signer alors que le dossier est prêt . que dois je faire? vais perdre les 10% de la somme ? veuillez agréer mes sincères salutations .
sandrine guyot

Par **cocotte1003**, le **27/07/2012** à **09:11**

Bonjour, contacter le notaire chargée de la vente pour savoir ou il en est et insistez pour avoir une date de signature. C'est très fréquent ce genre de retard, votre situation n'a strictement rien d'inquiétante et vous ne perdrez rien de la somme versée, cordialement